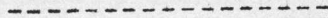


MOUVEMENT POPULAIRE " PAIX ET LIBERTE "
31, Bd. Bonne Nouvelle
PARIS.



Notre nouvelle brochure : FRANCAIS, CONNAISSEZ-VOUS
MEIN KAMPF ?

Nos comités doivent diffuser cette brochure à des milliers d'exmplaires pour faire connaître au pays la vérité sur les ambitions hitlériennes et la véritable politique du IIIème Reich .

Remplissez de suite ce bulletin de commande et faites le parvenir au secrétariat du congrès .

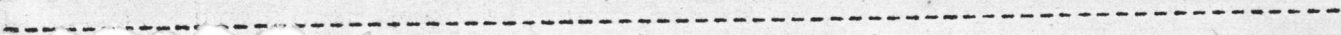
Le Comité de _____

à _____

commande _____ cent exemplaires de "MEIN KAMPF "
_____ mille " "

(65 Frs le cent, 650 Frs le mille)

à verser au compte : Sauvage François Paris 207I-II



MOUVEMENT POPULAIRE " PAIX ET LIBERTE "
31, Bd. Bonne Nouvelle
PARIS.

Notre nouvelle brochure : FRANCAIS, CONNAISSEZ-VOUS
MEIN KAMPF ?

Nos comités doivent diffuser cette brochure à des milliers d'exemplaires pour faire connaître au pays la vérité sur les ambitions hitlériennes et la véritable politique du IIIème Reich .

Remplissez de suite ce bulletin de commande et faites le parvenir au secrétariat du congrès .

Le Comité de _____

à _____

commande _____ cent exemplaires de "MEIN KAMPF "
mille " "

(65 Frs le cent, 650 Frs le mille)
à verser au compte : Sauvage François Paris 2071-II

3
La Tchécoslovaquie a été abandonnée

LE PEUPLE

TCHECOSLOVAQUE

DOIT VIVRE

En le défendant nous
défendons la Paix, nous
défendons la France

Durant les sombres heures que l'Europe vient de vivre, les gouvernements démocratiques n'avaient qu'un devoir : SAUVER LA PAIX. SAUVER LA PAIX DANS L'HONNEUR, DANS LA LIBERTE, DANS LE RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS.

Ce devoir a-t-il été rempli ? NON !

Augmenter le prestige des dictateurs, ce n'est pas sauver la Paix, c'est accroître le risque que lui fait courir le Fascisme.

Céder au chantage des dictateurs, alors qu'il eut fallu opposer à leurs manœuvres une politique de clairvoyante fermeté, ce n'est pas sauver la Paix, c'est renoncer au bénéfice que les démocraties pouvaient tirer de leur étroite entente, c'est renoncer au principe de la Sécurité Collective.

Une Paix durable a-t-elle été assurée ? NON !

Les traités conclus avec la Tchécoslovaquie ont été déchirés comme chiffons de papier et le démembrement de celle-ci fera demain de l'Allemagne hitlérienne la maîtresse de l'Europe Centrale.

Le chemin qu'elle vient de se frayer vers l'Est lui donne accès à la Hongrie, à la Roumanie, à la Yougoslavie, c'est-à-dire au pétrole, au blé, au fer et à maints autres métaux, à toutes les matières premières et

à toutes les denrées sans lesquelles les desseins guerriers de Hitler étaient irréalisables, grâce auxquelles le potentiel économique, industriel, militaire de l'Allemagne devient tel que toutes les ambitions, toutes les exigences lui sont permises.

Bien que payés un prix exorbitant, les accords de Munich ne servent pas la Paix

Ils aggravent les risques de guerre, puisqu'ils ne sont qu'une trêve permettant le renforcement moral et matériel de la puissance hitlérienne.

IL EST FAUX de prétendre que Hitler, ayant soi-disant cédé sur certains points, il n'y a eu à Munich ni vainqueurs, ni vaincus.

Le plan franco-anglais qui n'était que la lamentable conséquence des concessions précédemment faites à Hitler, a cependant été, lui-même, abandonné à Munich au profit de l'ultimatum de Godesberg.

Les dictateurs fascistes ont imposé aux puissances occi- dentales l'abandon de leurs meilleures positions en Europe Centrale et du Sud-Est

Ce n'est pas en appelant **COMPROMIS** une **DEFAITE** qu'on diminue l'importance de celle-ci. Qui a cédé, ne saurait sans impudeur prendre des allures de triomphateur.

Mais pouvait-on espérer du conflit germano-tchécoslovaque qu'il se terminât par une vraie victoire de la Paix? Nous avons la conviction qu'une collaboration étroite, qu'une attitude courageuse des Puissances Occidentales eussent assuré cette victoire.

L'audace de Hitler fut faite surtout de sa parfaite connaissance aussi bien de l'indécision du gouvernement français que de l'ignorance où était maintenu le peuple français, du vrai caractère du problème tchécoslovaque.

Aujourd'hui encore, trop de Français méconnaissent l'importance européenne de la Tchécoslovaquie. Ils ne savent pas assez que cet Etat de 15 millions d'habitants était une des formations les plus riches, les plus solides et les mieux administrées de l'Europe.

Ils ne savent pas que les pays constituant en quelque sorte le « noyau » de la Tchécoslovaquie — (Bohème, Moravie, Silésie), — n'étaient pas une création nouvelle et artificielle de Versailles, mais un Etat vieux de plusieurs centaines d'années; que les frontières du vieux royaume de Bohème comptent parmi les plus anciennes de l'Europe.

On parle parfois d'un **RETOUR** au Reich **RECLAME** par les Allemands des Sudètes au nom du droit des peuples. C'est accumuler beaucoup d'erreurs en peu de mots.

Jamais un pouce du sol de la Bohème n'a appartenu à l'Allemagne et **JAMAIS LES ALLEMANDS DES SUDETES N'ONT DEMANDE LEUR INTEGRATION DANS LE REICH**. Henlein lui-même ne réclamait que **L'AUTONOMIE** dans les cadres de la République. Il a fallu l'ordre de Hitler pour qu'en toute dernière heure (le jour de la démarche anglaise à Berchtesgaden) il osât parler de rattachement à l'Allemagne, rattachement dont rien, absolument rien ne prouve, encore aujourd'hui, qu'il était désiré par la majorité de la population.

La Tchécoslovaquie constituait un ensemble beaucoup plus homogène que bien d'autres puissances. Peu de pays européens ont en effet une industrie aussi riche, aussi heureusement complétée par une agriculture aussi développée, un niveau culturel aussi élevé, une situation économique aussi bien équilibrée. La production tchécoslovaque en acier était supérieure de 20 % à celle de l'Italie et sa production en fer

de 300 %. Elle possédait les 5/6 de toute l'industrie de la vieille monarchie austro-hongroise (qui comptait 54 millions d'habitants), et plus de la moitié de ses richesses en fer.

La position stratégique de la Tchécoslovaquie au milieu de l'Allemagne, avec ses frontières puissamment fortifiées et ses grands forts de Bohême et de Moravie, en faisait une forteresse de premier ordre, qui aurait pu, en cas de guerre, résister à environ 60 divisions allemandes. Comme base d'aviation, la Tchécoslovaquie avait — particulièrement pour la France — une valeur immense. L'armée tchèque est une des meilleures du monde. Son potentiel en armement était le double de celui de l'armée italienne.

La garantie que représentait la Tchécoslovaquie est désormais perdue, le diktat des Quatre Puissances lui défendant toute alliance militaire. Elle est à la merci de l'Allemagne et la France perd en elle un irremplaçable appui. Sa base économique et nationale est détruite. Les arguments employés pour justifier cette destruction sont mensongers. On a osé prétendre que les Tchèques et les Slovaques sont des adversaires. C'est faux. Tant au point de vue linguistique qu'au point de vue national ces deux peuples sont des branches du même arbre slave. L'opposition autonomiste n'a jamais songé à briser le cadre de la République Tchécoslovaque.

IL EST FAUX DE DIRE QUE LES MINORITES EN TCHECOSLOVAQUIE ETAIENT OPPRIMEES. Pour ne parler que des Allemands, ceux-ci étaient représentés au Parlement par 74 députés. Trois ministres allemands figuraient dans le Cabinet Hodza. L'éducation était donnée à tous les enfants allemands dans leur langue par des maîtres allemands. Le nombre des écoles primaires où les classes étaient faites en allemand était même légèrement supérieur au pourcentage de la population allemande. De nombreux journaux paraissaient en allemand. L'administration de tous les centres à majorité allemande était entre les mains de fonctionnaires allemands (ceux-ci étaient au nombre de 140.000).

Les deux éléments essentiels de la République — Tchèques et Allemands — ont vécu ensemble pendant des siècles.

Trouver la forme constitutionnelle définitive d'un accord national entre Tchèques et Allemands n'était plus qu'une question de temps. Alors que des négociations en ce sens étaient engagées, la volonté impérialiste du III^e Reich (pour lequel il ne s'agissait nullement des droits d'une minorité, mais bien de la conquête d'une position-clé ouvrant le chemin vers l'Est) se manifesta avec la violence d'un coup de foudre.

Le national-socialisme a réussi à démembrer la Tchécoslovaquie. Mais il entend aller encore plus loin. Il veut miner la vie économique des Tchèques et des Slovaques.

Les nouvelles frontières de la Tchécoslovaquie englobent **DANS LE TERRITOIRE DIT ALLEMAND ENVIRON 600.000 TCHEQUES** (surtout des ouvriers).

Des démocrates, des catholiques, des socialistes, des communistes et des Juifs allemands sont, par centaines de mille, chassés des régions où ils ont travaillé pendant des siècles. Ils sont réduits au chômage, condamnés à la mendicité et livrés à leur bourreau Hitler.

Presque toute l'industrie d'exportation : verrerie, céramique, textiles, houblon, — industries qui rapportaient annuellement des milliards au pays — est anéantie.

A l'exception de quelques centres peu importants, **TOUTE LA RICHESSE EN CHARBON, HOUILLE, LIGNITE**, a été arrachée à la Tchécoslovaquie, bien que 48 % environ de la population travaillant dans ces régions depuis des dizaines d'années soient Tchèques.

Des districts presque entièrement tchèques sont soumis à un « plébiscite ».

Presque toutes les voies de communication importantes, les routes, les fleuves, sont systématique-

ment coupées par des régions « allemandes », pour que soit, à l'avenir, rendu impossible tout essor économique.

C'EST UN VRAI CRIME QUI A ETE COMMIS A MUNICH, crime qu'ont parachevé, non seulement les revendications polonaises et hongroises, mais aussi l'action néfaste de la Commission Internationale, avant tout soucieuse de combler tous les vœux formulés par Hitler.

ALLANT AU DELA DES ACCORDS DE MUNICH, LES DECISIONS DE CETTE COMMISSION AGGRAVENT MEME L'ULTIMATUM DE GODESBERG. Des régions à majorité incontestablement tchèque sont, dès à présent, occupées par les armées hitlériennes. Abandonnée, isolée, diminuée, la Tchécoslovaquie peut-elle encore, conformément à sa tradition républicaine et à son idéal humain, s'opposer à l'emprise du fascisme allemand ?

Déterminée par la victoire hitlérienne, la démission du Président Bénès est un symptôme particulièrement alarmant.

Si réduite qu'elle soit, la Tchécoslovaquie est-elle donc irrémédiablement perdue ?

Devons-nous l'abandonner au sort qu'Hitler et ses complices ont juré de lui réserver ? NON !

Tous les Français, tous les hommes qui préfèrent la Liberté à la Servitude veulent, doivent et peuvent encore s'opposer aux desseins de celui qui entend devenir le Fuehrer de l'Europe Centrale, puis de toute l'Europe.

LA TCHECOSLOVAQUIE DOIT VIVRE !

Il faut tout d'abord et immédiatement soulager la détresse des centaines de milliers de réfugiés dont nous ne pouvons évoquer la misère sans sentir le rouge de la honte nous monter au front.

Les démocraties doivent fournir à la République Tchécoslovaque les moyens de rester une République, de rester une Démocratie. Elles doivent l'aider à reconstruire son économie détruite à Munich. Elles doivent comprendre qu'il ne s'agit pas seulement du salut d'un héroïque petit pays martyrisé mais surtout de leurs intérêts, à elles, puissances démocratiques, de leur sécurité nationale, de la sécurité du régime qu'elles sont fières de s'être données, auquel elles restent passionnément attachées.

La France ferait preuve d'un dangereux aveuglement en se désintéressant du sort de la Tchécoslovaquie. **LE SOUCI DE LEURS PROPRES INTERETS FAIT A TOUS LES FRANÇAIS UN DEVOIR DE S'OPPOSER A CE QUE LA TCHECOSLOVAQUIE DEVIENNE VASSALE MILITAIRE DE L'ALLEMAGNE.**

En assurant à la Tchécoslovaquie son existence, son indépendance, le maintien de sa tradition démocratique, nous servons la cause de la Paix, la cause de l'humanité !

Le Comité Mondial contre
la Guerre et le Fascisme
38, Bd. Raspail, Paris (VII^e)

Le Mouvement Populaire
« Paix et Liberté »
31, Bd. Bonne Nouvelle, Paris

BULLETIN D'ADHESION

Nom

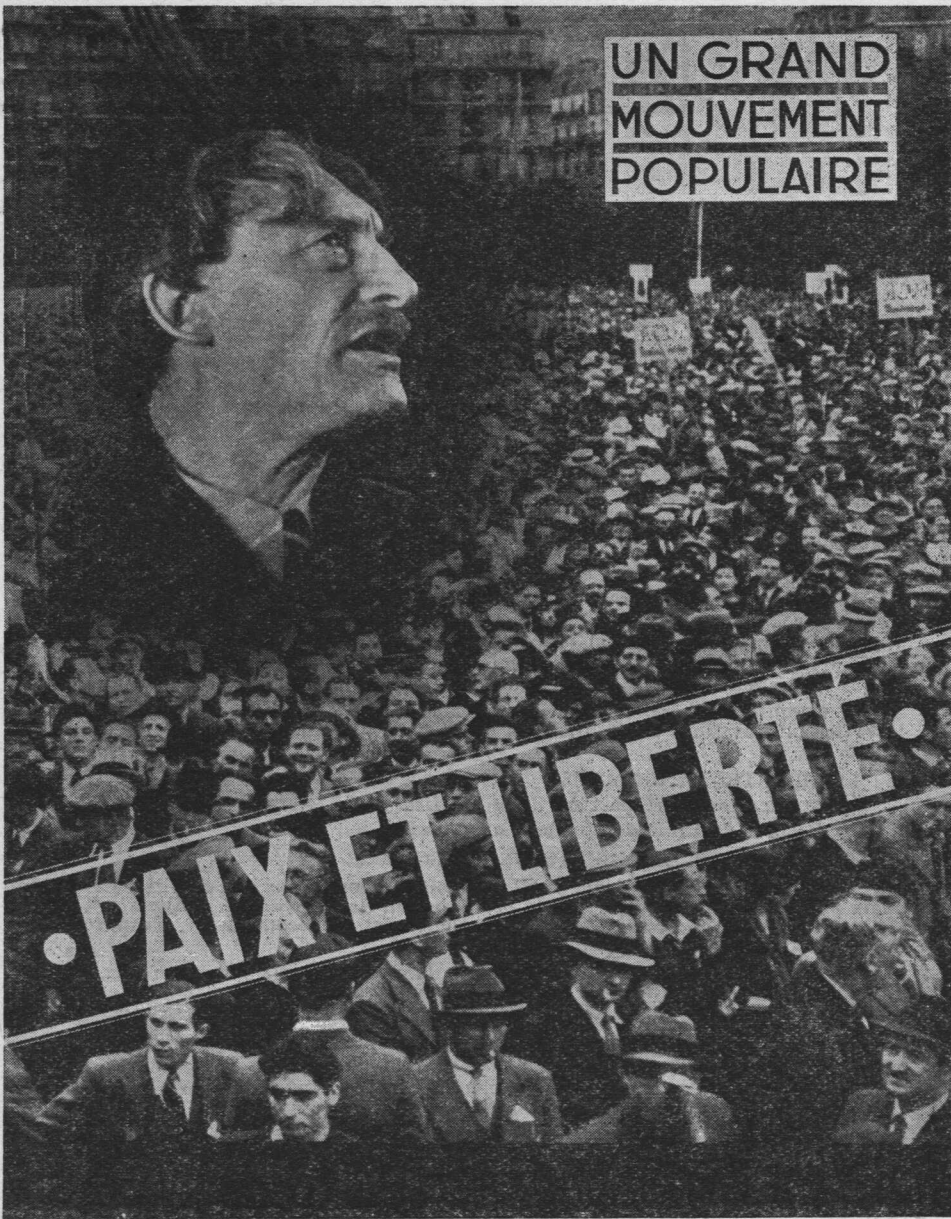
Adresse

Renvoyer ce bulletin d'adhésion, 31, boul. Bonne-Nouvelle, Paris, accompagné de la cotisation de 5 frs.
Chèque postal : Sauvage 20.71-11 Paris.



IMP. COOPERATIVE ETOILE
18-20, Fg du Temple, Paris-11^e

4



Le Mouvement Populaire " PAIX et LIBERTÉ "

de tout le programme du Rassemblement

I. Défense de la Liberté

1° AMNISTIE GENERALE.

2° CONTRE LES LIGUES FASCISTES :

a) Désarmement et dissolution *EFFECTIVE* des formations paramilitaires, conformément à la loi.

b) Mise en vigueur des dispositions légales en cas de provocation au meurtre ou d'attentat à la sûreté de l'Etat.

3° ASSAINISSEMENT DE LA VIE PUBLIQUE, notamment par les incompatibilités parlementaires.

4° LA PRESSE :

a) Abrogation des lois scélérates et des décrets-lois restreignant la liberté d'opinion.

b) Réforme de la presse par l'adoption de mesures législatives :

1° qui permettent la repression efficace de la diffamation et du chantage;

2° qui puissent assurer aux journaux des moyens normaux d'existence, qui les obligent à rendre publique l'origine de leurs ressources, qui mettent fin aux monopoles privés de la publicité commerciale et aux scandales de la publicité financière, et qui empêchent enfin la constitution de trusts de presse.

c) Organisation des émissions radiophoniques d'Etat en vue d'assurer l'exactitude des informations et l'égalité des organisations politiques et sociales devant le micro.

5° LIBERTES SYNDICALES :

a) Application et respect du droit syndical pour tous.

b) Respect du droit des femmes au travail.

6° L'ECOLE ET LA LIBERTE DE CONSCIENCE :

a) Assurer la vie de l'école publique, non seulement par des crédits nécessaires, mais par des réformes telles que la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans et la mise en pratique, dans l'enseignement du second degré, d'une sélection indispensable comme complètement de la gratuite.

b) Garantir à tous, élèves et maîtres, la pleine liberté de conscience, notamment dans l'Afrique française du Nord et l'Indochine.

II. Défense de la Paix

1° Appel à la collaboration du peuple et notamment des masses laborieuses pour le maintien et l'organisation de la paix.

2° Collaboration internationale, dans le cadre de la Société des Nations, pour la sécurité collective, par la définition de l'agresseur et l'application automatique et solidaire des sanctions en cas d'agression.

3° Effort incessant pour passer de la paix armée à la paix désarmée, d'abord par une convention de limitation, puis par la réduction générale, simultanée et contrôlée des armements.

« Nous faisons le serment de rester unis pour défendre la Démocratie, pour désarmer et dissoudre les ligues fascistes, pour mettre nos libertés hors de l'atteinte du fascisme. Nous jurons, en cette journée qui fait revivre la première victoire de la République, de défendre les libertés démocratiques conquises par le Peuple de France, de donner du pain aux Travailleurs, du travail à la jeunesse, et au Monde la grande Paix humaine. »

(Serment du 14 Juillet 1935).

4° Nationalisation des industries de guerre et suppression du commerce privé des armes.

5° Répudiation de la diplomatie secrète, action internationale et négociations publiques pour ramener à Genève les Etats qui s'en sont écartés, sans porter atteinte aux principes constitutifs de la Société des Nations : sécurité collective et paix indivisible.

6° Assouplissement de la procédure prévue par le Pacte de la Société des Nations pour l'ajustement pacifique des traités dangereux pour la paix du monde.

7° Extension, notamment à l'Europe orientale et centrale, du système des pactes ouverts à tous, suivant les principes du Pacte franco-soviétique.

III. Revendications économiques

CONTRE LE CHOMAGE ET LA CRISE INDUSTRIELLE :

Institution d'un fonds de chômage.

Réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire.

Appel des jeunes au travail par l'établissement d'un régime de retraites suffisantes pour les vieux travailleurs.

Exécution rapide d'un plan de grands travaux d'utilité publique, citadine et rurale, en associant à l'effort de l'Etat et des collectivités l'effort de l'épargne locale.

CONTRE LA CRISE AGRICOLE ET COMMERCIALE :

Rendition des produits de la terre, combinée avec une lutte contre la spéculation et la vie chère, de manière à réduire l'écart entre les prix de gros et les prix de détail.

Pour supprimer la dîme prélevée par la spéculation sur les producteurs et les consommateurs : création d'un office national interprofessionnel des céréales.

Soutien aux coopératives agricoles. Livraison des engrais au prix de revient par les offices nationaux de l'azote et des potasses, contrôle et tarification de la vente des superphosphates et autres engrais, développement du crédit agricole, réduction des taxes à ferme.



ROMAIN ROLLAND *

Mouvement Populaire " PAIX et LIBERTÉ "

(AMSTERDAM-PLEYEEL)

SIÈGE SOCIAL :
17, Boulevard Poissonnière, PARIS-2^e

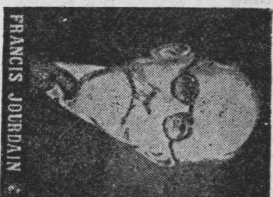
FONDATEUR :

HENRI BARBUSSE



HENRI BARBUSSE (1873-1935)

Ouvriers, paysans, intellectuels et techniciens, commerçants et artisans, syndicalistes, chrétiens, radicaux, communistes, socialistes et sans parti, vous tous qui ne voulez ni de la guerre, ni du fascisme, adhérez au **Mouvement Populaire " PAIX et LIBERTÉ "**.



FRANCIS JOURDAIN *

NOTRE PROGRAMME : Développer la cohésion des forces sociales du Front Populaire. Maintenir son Unité. Appliquer son programme qui doit donner au peuple de France :
Le Pain, la Liberté et la Paix.

Président d'honneur : ROMAIN ROLLAND

Président : FRANCIS JOURDAIN

Secrétaires : ANDRÉ RIBARD, LÉON MABILLE

Administrateur : GABRIEL SAUVAGE

LE COMITÉ NATIONAL :

BAILLY	M. le Colonel DUCAS	LACOSTE	Professeur PRENANT
Albert BAYET	M ^{me} Gabrielle DUCHENE	M ^{me} la Doctoresse LAFON	M ^{me} Maria RABATE
BENASSE	Jacques DUCLOS	André LANGEVIN	O. RABATE
Georgette BODINEAU	Jean DUCLOS	M ^{me} Lucie LANGEVIN	Julien RACAMOND
BONTE	DIGUET	Professeur Paul LANGEVIN	Henri RAYNAUD
BOUGOIRAN	DULAC	LATARGET	RENAUD-JEAN
BOURSCICOT	DUPERIER	P. LEBRUN	André RIBARD
Eliane BRAULT	FINCK	Bernard LECACHE	Jean RICHARD-BLOCH
Madelaine BRAUN	FLEURANT	Professeur Jeanne LEVY	Romain ROLLAND
M ^{me} BRUNEL	FOURNIER	Jean LONGUET	Mareil ROUFFIANGES
Marcel CACHIN	Roger FRANÇO	Robert-Jean LONGUET	Marc RUCART
M ^{me} CARRE	Charles FREVILLE	Léon MABILLE	M ^{me} de SAINT-PRIX
Jean CASSOU	Georges FRIEDMANN	André MABILLE	Jean SENNAC
M ^{me} Bernadette CATTANEO	M ^{me} Antoinette GILLES	André MARTY-CAPGRAS	M ^{me} Jeanne SIGNAC
André CHAMSON	Justin GODARD	Lucien MARX	SIMONIN
Professeur CHAPELON	Marcel GITTON	Pierre MAUREL	Professeur SOLOMON
CHAUVET	GOURDEAUX	Victor MEUNIER	TILLON
Georges COCHON	M ^{me} GOURDEAUX	Francis MIOCH	PaulVAILLANT-COUTURIER
Professeur COGNIOU	FRITSCH	MONMOUSSEAU	Professeur WALLON
Professeur COHEN	GRANION	MONS	Marius VAZELLE
Alfred COSTE	GUIDER	NEDELEC	M ^{me} Jeanne VERMESCH
Pierre COT	GUILBAUD	Henri NEVEU	NOVARO
Jean CRISTOFOL	HACHEL	NOVARO	Paul VIENNEY
Gabriel CUDENET	AUGUSTIN HAMON	ONOPF	M ^{me} Léo VANNIER
M ^{me} M. le Docteur DALISACE	HENAF	Pierre PARAF	Marcel WILLARD
M ^{me} DELERPINE	FRANCIS JOURDAIN	PASQUIER	M ^{me} et M. le Doct. WOLSHON
Pierre DELON	M ^{me} Yvette JUDITH	Paul PERRIN	Jean ZIROMSKY
Martha DESRUMEAUX	Jacques KAYSER	PEITTEAN	
DEZARNAULD	KIENLEN	Georges POURPY	

INDICATIONS PRATIQUES

I. Qu'est-ce qu'un Comité Populaire " Paix et Liberté " ?

C'est un comité qui rassemble tous les habitants d'un immeuble, d'une rue, d'un quartier, d'un village, ou tous les travailleurs d'une entreprise, décidés à lutter ensemble pour l'application du programme du Front Populaire. Même si vous adhérez déjà à une organisation ou à un parti politique, c'est en entrant dans notre Mouvement que vous y rejoindrez tous les inorganisés qui s'y trouvent et que vous élargirez ainsi sans cesse le Front Populaire.

II. Comment constituer un Comité ?

a) Rechercher le maximum de concours individuels parmi les militants éprouvés et estimés de la localité ou de l'entreprise;

b) Rechercher l'appui de toutes les organisations locales adhérentes au Rassemblement Populaire;

c) Organiser une assemblée constitutive, publique et contradictoire, ouverte à tous. Le Mouvement Populaire " Paix et Liberté " se tient à la disposition des Comités en formation pour leur fournir les conseils et les orateurs dont ils auraient besoin, ainsi que tous insignes, affiches, tracts, drapeaux, fanions, colcois;

d) Les membres du Comité élisent démocratiquement leur bureau (secrétaire, trésorier, etc.)

Siôt constitués votre Comité, adressez votre commande de cartes individuelles au Comité National

Droit d'adhésion: 3 francs par an.

III. Quelle doit être la place des Comités Populaires " Paix et Liberté " dans le Rassemblement Populaire ?

Tout Comité " Paix et Liberté " doit adhérer au Comité local du Rassemblement Populaire, ou même titre que n'importe quelle organisation antifasciste de la localité; à ce titre, il doit être représenté au Comité local du Rassemblement Populaire.

IV. Quelles sont les tâches d'un Comité Populaire " Paix et Liberté " ?

Lutter pour l'application du programme du Rassemblement Populaire dans la localité (par exemple contre la vie chère), ou dans l'entreprise (par exemple contre le sabotage patronal), et se faire, au sein du Rassemblement Populaire lui-même, le porte-parole des revendications précises des habitants du quartier ou du village, ou des travailleurs de l'entreprise. Participer par tous les moyens possibles à la vie de la Nation, pour le Pain, la Paix, la Liberté.

Achetez et diffusez notre matériel de Propagande

Portraits Henri Barbusse sur papier couché, format 30 x 40 cm., l'un	2 50
Buste Henri Barbusse (hauteur 0.22).....	10 »
<i>Le Chemin de la Liberté</i> , historique de notre Mouvement, brochure par André Ribard.....	1 »
<i>Hitler contre la Paix</i>	1 »
<i>Cinq semaines avec le Bataillon Henri Barbusse en Espagne</i> , brochure par Léon Mabille.....	1 »
<i>L'infiltration allemande au Maroc</i> , brochure par Georges Soria...	1 »
<i>Les exigences coloniales du III^e Reich</i> , la brochure.....	1 »
Les cinq brochures prises au siège.....	3 50
— envoyées par la poste.....	4 25

Lisez "Paix et Liberté"

**" Au service du Front Populaire,
contre les ennemis du Peuple ! "**

JOURNAL MENSUEL DU MOUVEMENT AMSTERDAM-PLEYEL
Téléphone : GUTENBERG 44-17 — Chèques postaux : PARIS, Pierre DELON 1869-78

17, BOULEVARD POISSONNIÈRE, PARIS-2^e

Abonnement : UN an, 6 francs

Nom et prénoms.....

Adresse.....

à.....Dépt.....

Le.....193

Tous les abonnements envoyés avant le 1^{er} Janvier 1938 ne coûteront que 5.50

A découper et retourner au journal



7750 LA COUPEURIE, 11, R. DE METZ, COURBEVOIE - DEF. DE-80

Ordre du jour des travaux du Congrès

SEANCE DU VENDREDI 11 NOVEMBRE (APRES-MIDI)

Ouverture à 15 h. 30, sous la présidence de M. Francis JOURDAIN, *président du Mouvement*; assisté du professeur Paul LANGEVIN, de M. Albert BAYET et des professeurs Marcel PRENANT et CHAPELON.

Discours d'ouverture par le professeur Paul LANGEVIN.

Le Congrès National de « Paix et Liberté », par André RIBARD, *secrétaire national du Mouvement « Paix et Liberté »*.

Interventions des secrétaires départementaux du Mouvement, et discussion.

Nomination des Commissions.

Rapport sur la situation paysanne, par le professeur Jean HUGONNOT.

Clôture à 19 heures.

SEANCE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE (MATINEE)

Ouverture à 9 h. 30, sous la présidence de M. Albert BAYET; assisté de M^{me} MARTY-CAPGRAS, du professeur René MAUBLANC et de M. METAYER, *député-maire de Rouen*.

Rapport sur la Liberté et l'action du Mouvement, par Léon MABILLE, *secrétaire national du Mouvement « Paix et Liberté »*.

Salut au Congrès, par une délégation tchécoslovaque.

Interventions de secrétaires départementaux du Mouvement, et discussion.

Intervention de M. Jean ZYROMSKI.

Salut du colonel DUMONT.

Clôture à midi.

SEANCE DU DIMANCHE 13 NOVEMBRE (MATINEE)

Ouverture à 9 h. 30, sous la présidence du sénateur Marcel CACHIN, assisté du sénateur Henri SELIER et de M. André MARIE, *député de la Seine-Inférieure*.

Rapport sur les classes moyennes, par M. ANGLES.

Salut au Congrès par une délégation chinoise.

Suite de la discussion et clôture des interventions.

Salut au Congrès, par M. Jacques DUCLOS, *vice-président de la Chambre des députés*.

Clôture à midi.

SEANCE DU VENDREDI 11 NOVEMBRE (SOIREE)

Ouverture à 21 heures, sous la présidence de M. BOURSICOT, *secrétaire de la Fédération des Fonctionnaires*; assisté de M. Ernest PERNEY, M. Jean BRUHAT et M. Pierre PARAF.

Rapport sur le pain, par M. Henri REYNAUD, *secrétaire général de l'Union des Syndicats de la Région parisienne*.

Interventions de secrétaires départementaux du Mouvement, et discussion.

Saluts au Congrès, par M. Jean DUCLOS, *secrétaire général de l'A.R.A.C.*, et M. Gabriel CUDENET, *membre du Comité national du Mouvement*.

Suite de la discussion, et clôture à 24 heures.

SEANCE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE (APRES-MIDI)

Ouverture à 14 heures, sous la présidence du sénateur MORIZET; assisté de M^{me} Eliane BRAULT, de MM. Georges COGNIOT et Jean CASSOU.

Rapport sur la Paix, par M. Gabriel PERI, *député de Seine-et-Oise*.

Salut au Congrès par une délégation espagnole, et intervention de M. Marcellino DOMINGO, *député aux Cortès*.

Les menées hitlériennes en Lorraine et en Alsace, par M. Jean BURGER, *secrétaire du Comité départemental de la Moselle*.

Suite de la discussion et interventions de secrétaires départementaux.

Salut au Congrès, par M^{me} Gabrielle DUCHENE, *présidente du Comité Mondial des Femmes*.

Clôture à 19 heures.

SEANCE DU DIMANCHE 13 NOVEMBRE (APRES-MIDI)

Ouverture à 14 heures, sous la présidence de M. Francis JOURDAIN, *président du Mouvement*; assisté de M^{me} HENRI-BARBUSSE et des secrétaires nationaux André RIBARD et Léon MABILLE.

Rapport de la Commission des mandats.
Lecture des résolutions.

Rapport de la Commission de résolution générale.
Election du Comité national.

Discours de clôture, par M. Francis JOURDAIN.
Clôture du Congrès à 16 h. 15.



MOUVEMENT POPULAIRE PAIX ET LIBERTÉ

(AMSTERDAM-PLEYEL)

Fondé en 1932 par Henri BARBUSSE

PRESIDENTS D'HONNEUR :

Romain ROLLAND et Paul LANGEVIN

PRESIDENT :

Francis JOURDAIN

SECRETAIRES :

Léon MABILLE et André RIBARD

ADHÉRANT
AU
RASSEMBLEMENT
POPULAIRE

Bureaux du Comité National : 31, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-2.
Téléphone : Gutenberg 44-17, 44-18. Chèque postal : Sauvage 20.711-11, Paris.

CONGRÈS NATIONAL du Mouvement Populaire « PAIX ET LIBERTÉ »

11, 12 et 13 NOVEMBRE 1938

à la SALLE PLEYEL

252, rue du Faub. Saint-Honoré - PARIS

R. A. n° 52
Comité de Paris
Liberté n° 1

« Nous faisons le serment de rester unis pour défendre la Démocratie, pour désarmer et dissoudre les ligues fascistes, pour mettre nos libertés hors de l'atteinte du fascisme. Nous jurons de défendre les libertés démocratiques conquises par le Peuple de France, de donner du pain aux Travailleurs, du travail à la Jeunesse, et au Monde la grande Paix humaine. »
(Serment du 14 juillet 1935.)

Le Mouvement Populaire « PAIX ET LIBERTÉ » demande la réalisation de tout le Programme du Rassemblement Populaire

Revendications Politiques

I. Défense de la liberté

1° AMNISTIE GENERALE.

2° CONTRE LES LIGUES FASCISTES :

- Désarmement et dissolution EFFECTIVE des formations paramilitaires, conformément à la loi.
- Mise en vigueur des dispositions légales en cas de provocation au meurtre ou d'attentat à la sûreté de l'Etat.

3° ASSAINISSEMENT DE LA VIE PUBLIQUE, notamment par les incompatibilités parlementaires.

4° LA PRESSE :

- Abrogation des lois scélérates et des décrets-lois restreignant la liberté d'opinion.
- Réforme de la presse par l'adoption de mesures législatives :
 - qui permettent la répression efficace de la diffamation et du chantage ;
 - qui puissent assurer aux journaux des moyens normaux d'existence qui les obligent à rendre publique l'origine de leurs ressources, qui mettent fin aux monopoles privés de la publicité commerciale et aux scandales de la publicité financière, et qui empêchent enfin la constitution de trusts de presse.
- Organisation des émissions radiophoniques d'Etat en vue d'assurer l'exacltitude des informations et l'égalité des organisations politiques et sociales devant le micro.

5° LIBERTES SYNDICALES :

- Application et respect du droit syndical pour tous.
- Respect du droit des femmes au travail.

6° L'ECOLE ET LA LIBERTE DE CONSCIENCE :

- Assurer la vie de l'école publique, non seulement par des crédits nécessaires, mais par des réformes telles que la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans et la mise en pratique, dans l'enseignement du second degré, d'une sélection indispensable comme complément de la gratuité.
- Garantir à tous, élèves et maîtres, la pleine liberté de conscience, notamment par le respect de la neutralité scolaire, de la laïcité et des droits civiques du corps enseignant.

7° LES TERRITOIRES COLONIAUX :

Constitution d'une Commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et morale dans les territoires français d'outre-mer, notamment dans l'Afrique française du Nord et l'Indochine.

II. Défense de la Paix

1° Appel à la collaboration du peuple et notamment des masses laborieuses pour le maintien et l'organisation de la paix.

2° Collaboration internationale, dans le cadre de la Société des Nations, pour la sécurité collective, par la définition de l'agresseur et l'application automatique et solidaire des sanctions en cas d'agression.

3° Effort incessant pour passer de la paix armée à la paix désarmée, d'abord par une convention de limitation, puis par la réduction générale, simultanée et contrôlée des armements.

4° Nationalisation des industries de guerre et suppression du commerce privé des armes.

5° Répudiation de la diplomatie secrète, action internationale et négociations publiques pour ramener à Genève les Etats qui s'en sont écartés, sans porter atteinte aux principes constitutifs de la Société des Nations : sécurité collective et paix indivisible.

6° Assouplissement de la procédure prévue par le Pacte de la Société des Nations pour l'ajustement pacifique des traités dangereux pour la paix du monde.

7° Extension, notamment à l'Europe orientale et centrale, du système des pactes ouverts à tous, suivant les principes du Pacte franco-soviétique.

Revendications Economiques

I. Restauration de la capacité d'achat supprimée ou réduite par la crise

CONTRE LE CHOMAGE ET LA CRISE INDUSTRIELLE :

- Institution d'un fonds national de chômage.
- Réduction de la semaine sans réduction du salaire hebdomadaire.
- Appel des jeunes au travail par l'établissement d'un régime de retraites suffisantes pour les vieux travailleurs.
- Exécution rapide d'un plan de grands travaux d'utilité publique, citadine et rurale, en associant à l'effort de l'Etat et des collectivités l'effort de l'épargne locale.

CONTRE LA CRISE AGRICOLE ET COMMERCIALE :

- Revalorisation des produits de la terre, combinée avec une lutte contre la spéculation et la vie chère, de manière à réduire l'écart entre les prix de gros et les prix de détail.
- Pour supprimer la dîme prélevée par la spéculation sur les producteurs et les consommateurs : création d'un office national interprofessionnel des céréales.
- Soutien aux coopératives agricoles, livraison des engrais au prix de revient par les offices nationaux de l'azote et des potasses, contrôle

et tarification de la vente des superphosphates et autres engrais, développement du crédit agricole, réduction des baux à ferme, suspension des saisies et aménagement des dettes.

Mise au point de la revision des billets de fonds de commerce.

En attendant l'abolition complète et aussi rapide que possible de toutes les injustices que les décrets-lois comportent, suppression immédiate des mesures frappant les catégories les plus touchées dans leurs conditions d'existence par ces décrets.

II. Contre le pillage de l'épargne Pour une meilleure organisation du crédit

Règlementation de la profession de banquier.

Règlementation du bilan des banques et des sociétés anonymes.

Règlementation nouvelle des pouvoirs des administrateurs des sociétés anonymes.

Interdiction aux fonctionnaires retraités ou en disponibilité d'appartenir aux conseils d'administration des sociétés anonymes.

Pour soustraire le crédit et l'épargne à la domination de l'oligarchie économique, FAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE, aujourd'hui banque privée, LA BANQUE DE LA FRANCE :

Suppression du Conseil des Régents.

Elargissement des pouvoirs du Gouvernement, sous le contrôle permanent d'un conseil composé de représentants du pouvoir législatif, de représentants du pouvoir exécutif et de représentants des grandes forces organisées du travail et de l'activité industrielle, commerciale et agricole.

Transformation du capital en obligations, des mesures étant prises pour garantir les intérêts des petits porteurs.

III. Assainissement financier

Révision des marchés de guerre en liaison avec la nationalisation des industries de guerre.

Répression du gaspillage dans les administrations civiles et militaires. Institution de la caisse des pensions de guerre.

Réforme démocratique du système des impôts comportant une détente fiscale en vue de la reprise économique, et création de ressources par des mesures atteignant les grosses fortunes (progression rapide de la majoration du taux de l'impôt général sur les revenus supérieurs à 75.000 francs — réorganisation de l'impôt successoral — taxation des profits des monopoles de fait, en évitant toute la répercussion sur les prix de consommation).

Suppression de la fraude sur les valeurs mobilières, par la mise en vigueur de la carte d'identité fiscale votée par les Chambres, en l'accompagnant d'une amnistie fiscale.

Contrôle des sorties de capitaux et répression de leur évvasion par les mesures les plus sévères, allant jusqu'à la confiscation des biens dissimulés à l'étranger ou de leur contre-valeur en France.

Lisez chaque mois " Paix et Liberté " organe du Mouvement Le Numéro : 0 fr. 60
Abonnement : 6 francs